

**Naturalisation facilitée pour les étrangers de troisième génération : lancement de la campagne!**

**Aujourd’hui, la conseillère nationale Ada Marra et une large coalition de partis ont lancé la campagne pour un « OUI » à la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la 3ème génération. Le 12 février 2017, le peuple et les cantons devront se prononcer sur un changement de la Constitution fédérale qui permettra d’alléger la procédure pour les étrangers et étrangères de moins de 25 ans. Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleuses et travailleurs, soutient la campagne et a signé l’Appel lancé ce matin.**

Travail.Suisse dit aussi « OUI » pour un changement de la Constitution, afin de permettre aux jeunes né-e-s en Suisse de moins de 25 ans d’obtenir un passeport sans devoir prouver une intégration dont ils font déjà preuve. Leurs parents et grands-parents ont aussi vécu en Suisse. Leurs parents y sont même nés et y ont été scolarisés. Qui d’autre qu’un jeune de la 3ème génération pourrait-il être mieux placé pour prouver son appartenance à la société suisse ?

Travail.Suisse a signé l’Appel (<http://www.dritte-generation.ch/> ) et invite à un large soutien de la population et des cantons. La facilitation de la naturalisation des personnes étrangères de 3ème génération permettra une meilleure reconnaissance sociale et politique pour des personnes déjà intégrées. Les jeunes sont l’avenir de la société et du marché du travail. Discriminer une partie de cette jeunesse dont font partie les jeunes de la 3ème génération serait donc une erreur pour notre avenir. Comment peut-on être né-e en Suisse, y avoir suivi toute sa scolarité, y travailler, avoir des parents et grands-parents intégrés et s’appeler encore « étranger » ?

Pour plus d’informations : Adrian Wüthrich, président, tél. 079 287 04 93